**QUITTANCE DE LOYER**

**Adresse de la location:**  
57, rue Doudeauville 75018 paris

Je soussigné david RELKIN propriétaire du bien désigné ci-dessus,

déclare avoir reçu de Raj Kumar SAHA la somme de sept cent trente / 730 euros,

au titre du paiement du loyer pour la période de location du 01-10-2024 au 01-11-2024,

et lui en donne quittance, sous réserve de tous mes droits.

**Détail du règlement**

Loyer: 650 euros  
Provision pour charges: 80 euros  
Total du loyer: 7300 euros  
Date du paiement: le 25-10-2024

Fait à Paris, le 25-10-2024

*Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être établis précédemment en cas de paiement partiel du montant du présent terme. Elle est à conserver pendant cinq ans par le locataire (article 2224 du Code civil)*